

Compte rendu du CEVU en tant que Commission Formation et Vie Universitaires (CFVU)

20 septembre 2013

Présents ou représentés :

Collège A : Mme Claudine Mélan, Mme Karine Duvignau (procuration à Mme Sophie Gosselin), M. Jacques Lajarrige (procuration à Mme Claudine Mélan), M. Philippe Birgy, Mme Christine Mias, Mme Myriam de Léonardis (procuration à Mme Christine Mias), M. Philippe Canguilhem (procuration à M. Sébastien Rayssac).

Collège B : M. Patrice Bouyssières, M. Jean-François Camps, M. Christian Valade, Mme Anne Rohr (jusqu'à 11h 30), M. François Grèzes-Rueff (procuration à Mme Sophie Gosselin), M. Sébastien Rayssac, Mme Anne Égéa (procuration à M. Sébastien Rayssac), M. Enrique Fraga.

Collège IATOS : Mme Sandra Cassagnaud, M. Michel Chandelier, Mme Françoise Duprat, (procuration à M. Jean-François Camps de 10h 00 à 10h 40), Mme Sophie Gosselin.

Collège Étudiants : M. Karim Brahim (procuration à Mme Christine Mias de 9h 30 à 10h 00), Mme Jessica Ibre (jusqu'à 10h 45), M. Matthieu Meroni (jusqu'à 10h 45).

Collège des Personnalités extérieures : M. Michel Montagne (procuration à M. Patrice Bouyssières).

Invités : Mme Hélène Ricaud-Droisy, M. Christian Mange, Mme Dominique Auvergne, Mme Anne Hébraud, Mme Ingrid Charles, Mme Anne-Claire Rattat, Mme Sylvie Toullalan, Mme Mélanie Le Bihan.

Excusée : M. Jean-Christophe Goddard, M. Steeve Charles, Mme Justine Boix, Mme Mélodie Tyler, M. Robin Cantaloube, Mme Virginie Louvié, Mme Émily Énocq, Mme Laurence Redon.

Attachée de direction : Mme Valérie Sanchou.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie Estrade.

1. Formation, Orientation, Insertion (FOI)

- **Examen du projet de Master binational franco-allemand UFA (dossier porté par Françoise Knopper et Jacques Lajarrige)**

La Commission FOI réunie le 13 septembre 2013 a émis un avis favorable sous réserve. Depuis, le Service des Relations Internationales a certifié conformes les documents transmis par les porteurs du projet. Des codes dans APOGEE doivent être créés pour les nouveaux intitulés. Il faut enfin veiller à la mutualisation des contenus en vue de la nouvelle structure du Master MEEF.

Le CEVU approuve à la majorité l'avis de la Commission FOI relatif au projet de Master binational franco-allemand UFA (dossier porté par Françoise Knopper et Jacques Lajarrige).

Votants : 22
NPPV : 2
Pour : **20**

- **Point sur la rentrée universitaire 2013-2014**

Chaque semaine, le suivi des inscriptions est communiqué par l'OVE sur l'ENT. À la date du 19 septembre, il y a 18 585 inscrits, soit plus que l'an dernier à la même date.

Ce résultat est toutefois à pondérer par le fait que cette année, nous constatons que les étudiants honorent plus leurs RDV que les années précédentes.

- **Textes et lois relatifs aux formations, à l'orientation et à l'insertion publiés depuis juillet 2013**

Notamment :

22 juillet 2013 : vote sur la loi de l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR) qui modifie nombre d'articles du code de l'éducation dont la partie Formations. L'accréditation de l'établissement permettra d'obtenir des arrêtés d'accréditation des diplômes.

20 août 2013 : dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation.

- **Diplômes : arrêté du 1^{er} août 2011, changements de nomenclatures, cadre national des formations, accréditation...**

Changement de nomenclatures

Le CNESER a procédé à des modifications dont certaines ont été validées par le cabinet de la Ministre. La transmission de la version modifiée n'est pas prévue. Nombre d'éléments ne sont toujours pas précisés : calendrier, engagement des moyens humains, matériels et financiers.

Cadre national des formations

Le cadre des Licences et Masters n'a pas été actualisé depuis le 25 juillet 2013.

Accréditation

Le calendrier est rappelé. Il est souligné que « *le temps politique est très loin du temps pédagogique* ». Nous n'avons pas d'éléments stables. D'autant qu'il faut prendre en compte le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Cependant, le fait que les mêmes personnes se rencontrent dans les diverses réunions peut se révéler un gain de temps. Le Président de l'UTM va lancer une invitation à participer à la Conférence des formations le 27 septembre 2013 (responsables de Licence dont responsables de J-F Champollion, directeurs et responsables administratifs d'UFR et de Département qui ont des Licences générales).

L'offre de formation qui sera présentée en décembre devra être une offre de site, cohérente et argumentée (notamment en relation avec les diplômes du CUFR Champollion). La proposition d'offre devra également répondre aux critiques qui avaient été formulées lors des navettes de la campagne précédente.

La façon de communiquer du Ministère (dépêches AEF) est contestée. Les équipes pédagogiques, de recherche et administratives ne peuvent continuer à travailler dans ces conditions. Pour Sud étudiant, les conséquences de la réforme ESR sont désastreuses mais elles restent dans l'indifférence.

2. Informations

- **Mise en œuvre de la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche**

Le Conseil académique réunira les élus du CS et du CEVU. Le Conseil académique, en formation restreinte, aura pouvoir délibératif comme le CA. La gouvernance sera donc

de type bicamériste avec risque de blocage institutionnel en cas de prises de décisions contraires. Deux Commissions sont créées : la Commission Formation et Vie Universitaires (CFVU) et la Commission Recherche (CR). Ces Commissions auront également des pouvoirs délibératifs au sein du Conseil académique. Elles seront animées par les Vice-présidents CEVU et CS actuels durant la période transitoire. Les décrets devraient paraître en juin 2014. L'UTM tend à la continuité de l'existant. Les conseillers s'accordent à penser que la démarche à pas forcés du Ministère est un déni à l'encontre de la démocratie universitaire. Sud étudiant s'interroge sur l'absence d'opposition ferme entre les universités et le Ministère. La réforme menace de disparition les petites structures de l'enseignement supérieur et fait craindre une forte déperdition des effectifs étudiants. Sud étudiant mobilise d'ores et déjà les étudiants car « *la perspective est dans la lutte* ». Il est admis que la situation actuelle manque de clarté mais les motifs d'un rapport de force avec le Ministère ne sont pas, pour l'instant, réunis.

➤ **Composition des GT formation et vie universitaire du PRES dans le cadre de la répartition IDEX : proposition de création d'une cellule de réflexion**

Des désaccords se sont fait jour sur la question de l'excellence à laquelle doivent tendre les universités. Il est souligné que l'UTM fait du thème de l'excellence une traduction en accord avec les valeurs universitaires de qualité des conditions de recherche et d'études, et de refus de la compétition à tout crin entre universités.

Deux actions, animées chacune par un comité, sont organisées par le Département Formation Vie Etudiante (DFVE) : Action Formation – Comité prospective et coordination des formations, et Action Vie de campus – Comité prospective et coordination vie de campus. Les Groupes de Travail (GT) issus de ces comités (quatre GT par comité) sont constitués de membres experts ou élus désignés dans tous les établissements fondateurs du PRES. Ils rendent compte au Bureau, puis au CA du PRES qui labellise. Nos composantes seront sollicitées pour proposer des projets dans le cadre de la répartition IDEX. Remarque est faite que le programme « Fonds de Soutien aux Initiatives Étudiantes » (FSIE) de l'action Vie de campus sera abondé par les universités.

Il est proposé de constituer à l'UT2 un « groupe de réflexion » composé de tous les acteurs de l'UT2 désignés et volontaires pour participer à ces GT et animé par le VP CEVU.

➤ **Représentations du CEVU par le VP UTM :**

- Réception des étudiants conventionnés EAP du secondaire et visite de Vincent Peillon (26/08) à l'UT1
- Conseil d'École IUFM (28/08)

François Grèzes-Rueff a été nommé, sur proposition du Président de l'UTM, administrateur provisoire de l'ESPE pendant 4 mois, jusqu'à l'élection d'un-e directrice.

- Groupes de projets ESPE coordonnés par Marie-France Barthet et Pierre-Yves Pellefigue (30/08)

L'ESPE est accréditée durant un an. Il convient que l'UTM reste décisionnaire sur les aspects financiers de l'ESPE pour deux ans et que cette fonction sera ensuite dévolue au PRES.

➤ **Statut des étudiants salariés**

Une réflexion approfondie sera menée en CEVU au cours de cette année universitaire. Cette réflexion doit être intégrée à celle sur la Licence à 1 500 heures. Une première idée est d'avoir une amplitude de cours permettant une participation en présentiel des étudiants salariés.

3. Validation des comptes rendus du CEVU des 21 juin 2013 et 5 juillet 2013

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité sur les comptes rendus du CEVU des 21 juin 2013 et 5 juillet 2013. En l'absence de quorum, le vote est donné à titre indicatif.

Votants : 20
Pour : 20

4. Commission Vie Universitaire et Culture (VUC)

➤ **Point sur les journées Intégration (du 09/09/2013 au 20/09/2013)**

Après 15 jours de lancement, ces journées sont un succès. L'inscription des étudiants *via* APOGEE est un dispositif nouveau en cette rentrée. Environ 2 400 étudiants ont été ainsi inscrits. Le nombre d'étudiants ayant participé à ces journées s'élève à 1 450 à la date du 19 septembre 2013. Un bilan détaillé sera présenté au prochain CEVU. Une plus forte implication d'étudiants en situation de handicap est souhaitée à l'avenir au sein du dispositif.

➤ **Changement de direction DIVE**

Rose-Mary Expert, adjointe au chef du Service des Relations Internationales, a été désignée responsable administrative de la DIVE en remplacement de Véronique Fontanilles qui a quitté l'UTM suite à son détachement au CROUS Rangueil. Madame Expert prendra ses fonctions le 23 septembre 2013.

Christian Mange informe par ailleurs les conseillers de l'installation de l'épicerie sociale au rez-de-chaussée de l'ancien restaurant CROUS du Mirail.

Questions diverses

➤ Contrats Erasmus et Erasmus Mundus

L'agent comptable ne souhaite pas verser les bourses Erasmus et Erasmus Mundus sans que les contrats soient passés en Conseil d'Administration. L'avis préalable du CEVU est nécessaire. Il serait fortement souhaitable qu'une information relative aux divers avis et décisions des conseils exigés lors de la mise en paiement par l'agence comptable soit délivrée aux responsables administratifs et financiers des services et composantes.

Le programme Erasmus et le programme Erasmus Mundus sont des sous-programmes du programme européen « Éducation, formation tout au long de la vie ». Ils favorisent les actions de mobilité en Europe pour nos étudiants (périodes d'études ou de stage) et facilitent également la coopération entre établissements d'enseignement supérieur par l'élaboration de programmes intensifs, de réseaux et de projets multilatéraux. L'UTM reçoit des subventions européennes pour la mobilité Erasmus et Erasmus Mundus, par conséquent des contrats financiers sont signés. Les subventions sont pluriannuelles et permettent l'attribution d'aides à la mobilité internationale des étudiants, enseignants, etc. Environ 300 étudiants bénéficient des bourses Erasmus et Erasmus Mundus.

Contrat Erasmus 2012/2013: 357 902.00€

Avenant contrat Erasmus 2012/2013 : 351 458.00€

Avenant contrat Erasmus 2012/2013 : 389 108.00€

Contrat Erasmus 2013/2014 : 316 844.00€

Convention spécifique Erasmus Mundus 2012 : 561 600€

Avenant Erasmus Mundus 2012 : 644 800€

Convention spécifique Erasmus Mundus 2013 : 550 800€

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité sur les contrats Erasmus et Erasmus Mundus. En l'absence de quorum, le vote est donné à titre indicatif.

Votants : 20

Pour : 20

La séance du Conseil est close à 11h 30.